

À venir...

INITIATIVES

Le cabinet Redlink crée trois plateformes électroniques

Le cabinet Redlink crée RedlinkSafe, RedlinkDIP et RedlinkData, trois plateformes électroniques respectivement consacrées à la signature électronique de documents, à la génération de documents d'information précontractuelle (DIP) et à la gestion des traitements de données à caractère personnel. Les entreprises peuvent souscrire à ces trois plateformes, qui peuvent être connectées entre elles. L'offre tarifaire permet de payer au paquet de signatures, de DIP, à la licence Saas ou au forfait, grâce au partenariat avec LEA Finance.

Informations : www.redlink.fr

AGENDA

État des lieux de l'arbitrage en Afrique

L'Association française d'arbitrage (AFA) organise le 19 septembre prochain une conférence sur le sujet, à

18 heures, à l'hôtel des Arts et Métiers (9 bis avenue d'Iéna à Paris). La conférence, sera animée par Marie-Andrée Ngwe, arbitre, médiateur, avocat au barreau du Cameroun et présidente du comité permanent du Centre d'arbitrage du GICAM (CAG).

Renseignements et inscriptions :

www.afa-arbitrage.com

Les enjeux de la lutte contre les fraudes en entreprise

L'université de Lyon organise, le 28 septembre 2018, un colloque, coordonné par le professeur François Barrière, consacré à la lutte contre les fraudes et aux manquements à la probité en entreprise. Le colloque aura lieu de 14 h à 17 h, au sein du Grand Amphithéâtre (Bâtiment Erato) de l'université Lumière Lyon 2. Guillaume Protière, doyen de la faculté de droit, interviendra lors de l'allocation d'ouverture.

Renseignements et inscriptions :

www.fdsp.univ-lyon2.fr

Outils

Les 10 commandements de la rentrée

Une fiche pratique proposée par Charlotte Vier, pour Avocom.

Abonnement annuel (TVA : 2,10 %)

Entreprise: 1310 € HT • Cabinet d'avocats < 10 : 1310 € HT • Cabinet d'avocats entre 10 à 49 : 1479 € HT • Cabinet d'avocats 50 et plus : 1785 € HT • Tarif étranger : pour tout envoi hors de France métropolitaine, une majoration est prévue sur le prix HT de 10 % pour l'Union Européenne et les Dom-Tom et de 20 % pour les autres pays.

SUIVEZ-NOUS !

Rejoignez la communauté de la Lettre des Juristes d'Affaires sur :



Twitter
[@JuristesAffaire](https://twitter.com/JuristesAffaire)



LinkedIn
www.linkedin.com/in/lettre-des-juristes-daffaires



Cabinet BONNEFOUS

PARIS • LUXEMBOURG • BRUXELLES

COMME VOS CONFRÈRES, FAITES CONFIANCE À DES PROFESSIONNELS !



VOS traductions sont NOTRE métier !

- Traductions libres, ou assermentées
- Traductions urgentes
- Interprétariats
- Légalisations

Devis gratuits en 1 heure et toutes langues

Tél. + 33 1 45 53 23 13

email : bonnefous@bonnefous.com

LE SPÉCIALISTE DES TRADUCTIONS JURIDIQUES ET FINANCIÈRES

www.bonnefous.com

